



Bourron-Marlotte

actualités



▶ édito

Chers Bourronnais-Marlottins,

Sans vouloir relativiser les événements dramatiques de Nice et les dommages considérables causés par la crue historique du Loing, essayons de nous rappeler 2016 comme une année d'actions collectives destinées à toujours améliorer notre bien vivre dans notre jolie commune.

Quelques éléments rétrospectifs marquants : la réalisation de deux parkings, le lancement du restaurant scolaire, la poursuite des travaux d'amélioration de la voirie, les inaugurations de l'atelier Delort et de notre Office de Tourisme, des expositions et salons en continu, sans oublier la fête du village et les animations très régulières des associations que nous soutenons.

A venir maintenant, la préparation du budget 2017. Compte tenu du contexte national, nous allons devoir réduire la voilure en raison de la baisse continue de la dotation de l'Etat. Pour mémoire, en 2016, ce sont 200 000 € en moins par rapport à 2012, soit le double de notre budget annuel consacré aux travaux de voirie.

Nous sommes déterminés à faire mieux pour moins cher, et 2017 sera une année charnière à plus d'un titre.

C'est d'abord la dissolution de notre communauté de communes dès le 1er janvier pour devenir une communauté d'agglomération. L'élargissement du territoire du Pays de Fontainebleau, qui passe de 5 à 26 communes, ne manquera pas de changer notre mode de gouvernance.

Ce sera le thème de la réunion publique que nous organiserons le 6 janvier prochain pour vous permettre de mieux comprendre les enjeux de cette transformation.

De même, à l'approche de la moitié de notre mandat, l'année 2017 nous incite à porter un regard plus global sur l'avenir de notre commune. Nous avons décidé de nous mobiliser pour pousser toujours plus loin notre qualité de vie et de service à l'horizon de 10 ans.

Au-delà du bilan 2016 et des projets pour 2017, une première ébauche de cette feuille de route sera esquissée lors de la cérémonie traditionnelle des vœux, le 16 janvier, à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

L'année 2017 sera aussi le rendez-vous majeur des Français pour décider de l'avenir de leur pays avec les élections présidentielles en avril/mai et législatives en juin.

Toutefois, avant les 12 coups de minuit du nouvel an, profitons pleinement des derniers jours de 2016 pour partager des moments précieux en famille et avec nos amis pour les fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour vous et vos êtres chers.

Jean-Pierre Joubert
Maire

Le conseil
municipal
enfants ▶ p.3

Actualités
des **associa-
tions** ▶ p.7

Vœux du Maire
16 janvier à 18h30
Salle des Fêtes

Réunion publique
La future communauté
d'agglomération
6 janvier à 20h
Salle Renoir

**Réhabilitation d'une
propriété en friche**
Une bonne nouvelle
pour notre village



Le projet immobilier de la Société d'Economie Mixte (SEM) du Pays de Fontainebleau, présenté aux riverains le vendredi 25 novembre, comprend 15 logements dont 7 maisons individuelles de 94 à 103 m² à vendre et 8 appartements locatifs de 45 à 64 m².

▶ Lire l'article en intégralité p. 2

Réhabilitation d'une propriété en friche

Une bonne nouvelle pour notre village



Le projet immobilier de la Société d'Economie Mixte (SEM) du Pays de Fontainebleau a été présenté aux riverains vendredi 25 novembre dernier. Il comprend 15 logements dont 7 maisons individuelles de 94 à 103 m² à vendre et 8 appartements locatifs de 45 à 64 m².

L'ensemble bâti du 17^e siècle a été longtemps en vente sans trouver d'acquéreur, le site étant à l'abandon et la parcelle de 3560 m² en état de friche. En conséquence, la municipalité a été favorable à son acquisition par la SEM car le projet immobilier était cohérent avec la volonté de réaliser dans notre village des logements pour les jeunes familles primo-accédantes et aussi pour les séniors qui ne pourraient plus entretenir leurs maisons tout en souhaitant demeurer à Bourron-Marlotte.

Evolution de la population

Autre priorité de la municipalité : suivre avec la plus grande attention l'évolution de la population de notre village.

Nous étions 2 737 habitants en 1999 et c'est toujours notre niveau actuel 17 ans plus tard, malgré la croissance démographique constatée en Seine-et-Marne. Or, la vision de la municipalité pour son projet de territoire à 10 ans est de tendre vers un maximum de 3 000 habitants afin d'assurer le maintien de notre bien-vivre à Bourron-Marlotte.

En effet, une baisse de population mettrait en danger nos commerces de proximité dans nos deux bourgs alors qu'ils évoluent déjà dans un contexte économique difficile et que beaucoup de villages n'en ont plus.

De même pour nos écoles, en étant à la frange des seuils de création de classes, nous sommes confrontés chaque année à des risques de fermeture à la maternelle et à l'élémentaire.

Toutefois, l'objectif de maintien et de croissance mesurée de la population ne doit pas se faire au détriment de la qualité architecturale de notre « Village de Caractère ».

Travail collaboratif pour définir le cahier des charges du projet immobilier

C'est pourquoi la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec la SEM pour définir le cahier des charges du projet immobilier et choisir l'architecte maître d'œuvre répondant le mieux à notre attente, dans le respect de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) mais aussi de l'AVAP, une servitude d'urbanisme voulue pour préserver notre architecture et notre patrimoine. L'objectif de la municipalité pour ce projet est aussi de pouvoir créer dans le futur un accès à l'arrière de l'ensemble immobilier pour sortir par le chemin du Quinconce.

Cette option, conditionnée à l'achat de deux parcelles privées, permettrait d'avoir un sens unique de circulation au sein de la résidence et une seule entrée rue de Gaulle, un avantage important pour la sécurité des résidents et pour la circulation sur notre rue principale. Pour votre parfaite information, le chantier va commencer par la démolition du bâti existant et des murs d'enceinte avant leur reconstruction. La SEM procèdera à la récupération des matériaux (pierres de clôture, tuiles, bois de charpente, éléments remarquables) pour les réutiliser dans la future construction.



Olivier Levallois, directeur de la SEM,
Jean-Pierre Joubert, maire,
Béatrice Rucheton, conseillère départementale
et Mr Gestaz, architecte.

Ces travaux vont forcément générer des gênes à la circulation et au stationnement, aussi la municipalité compte sur la compréhension et la bonne humeur de chacun pendant les 18 mois que prendra le chantier. ■

A noter que la commercialisation a déjà commencé : pour tous renseignements, contacter l'agence « Côté Maisons » pour les maisons individuelles proposées à la vente
• Tél : 01 60 55 53 10 / www.cote-maisons.fr
ou la SEM pour les appartements locatifs
• tél : 01 84 33 03 03 / www.sem77.fr



Le conseil municipal **enfants**

Le Conseil Municipal a accueilli les nouveaux élus du conseil municipal enfants le samedi 26 novembre pour son entrée en fonction officielle.

Les élèves de l'Ecole Elémentaire « Jules Renard » ont tous voté le 17 octobre pour la session 2016/2017

Sont élus :

Candice MOKOKO et Gaël SEBILLE (CE2) ;
Lisa SUCQUET, Axelle RAMAIN, Joachim MARTIN et Jules ZEAU (CM1) :

Romane DE CRASTO, Salambô LAGARDE, Anna LANGLADE, Alexi DA CONCEICAO, Malo DUVAL-GUILLOU et Archibald TULLE (CM2).

Ces jeunes conseillers ont participé à la commémoration du 11 novembre et ont chanté la « Marseillaise ». ■

La boum **d'Halloween**



Chaque année avant les vacances de la Toussaint, la municipalité organise la boum d'Halloween qui est très appréciée des petits comme des plus grands. Les enfants peuvent ainsi danser, manger des bonbons et des gâteaux pour leur plus grand bonheur.

► **HABITER MIEUX : AIDE DE L'ÉTAT POUR UN LOGEMENT ÉCONOME ET ÉCOLOGIQUE**

« Habiter mieux » est un programme de lutte contre la précarité énergétique qui aide à réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien chauffer et diminuer les factures d'énergie.

Il se traduit par le versement de financements de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), de l'Etat ainsi que par l'accompagnement d'un professionnel dans la réalisation des travaux.

Pour être éligibles aux aides du programme, il faut :

- être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans,
 - réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 25 %,
 - avoir des ressources inférieures aux plafonds Anah (par exemple pour un ménage de 4 personnes 49620 €/an)
- Pour tous renseignements
0808 800 700 (appel gratuit)
ou www.habitermieux.fr

► **FAITES VOUS DÉPANNER, PAS ARNAQUER**

Porte claquée ou clefs perdues, canalisation bouchée, panne électrique, vitre brisée... : attention aux arnaques !

Les entreprises indélicates, voire franchement malhonnêtes, pullulent dans le secteur du dépannage à domicile. Elles inondent les boîtes aux lettres de prospectus à l'aspect officiel pour mieux tromper le consommateur. Les salariés qu'elles emploient sont rarement qualifiés et les malfaçons sont fréquentes. Jouant sur l'urgence, ces entreprises fournissent rarement de devis, effectuent souvent des travaux non nécessaires, facturent au prix fort leurs interventions et n'hésitent pas à jouer de l'intimidation si le client rechigne à payer.

Conseils pratiques de vigilance :

- ne pas appeler les numéros figurant sur les prospectus distribués à tout-va mais demander plutôt conseil à un ami ou contacter une fédération professionnelle
- exiger un devis ;
- se limiter aux travaux d'urgence



Inauguration au château de Bourron

Guy et Estrella de Cordon, propriétaires du Château de Bourron, ont accueilli pas moins de 350 personnes le 20 octobre dernier pour inaugurer la Maison d'Artagnan entièrement restaurée après 2 années de travaux.



En présence de Monsieur Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau, des personnalités politiques et civiles de la région sud 77 et de nombreux habitants du village, les invités pouvaient déambuler et découvrir les 9 chambres du château et les 5 nouvelles chambres de la Maison d'Artagnan, marquant l'aboutissement de 17 années de travail sans répit. Avec son hôtel de charme, son centre d'affaires qui héberge 22 entreprises, son restaurant gastronomique Les Prémices ou bien encore son parc ouvert tout l'été, le château de Bourron accueille chaque année pas moins de 20 000 personnes.

La commune de Bourron-Marlotte a beaucoup de chance d'avoir sur son territoire un château grâce à l'engagement personnel de Guy et Estrella de Cordon et aux aides indispensables de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, de nombreux châteaux sont aujourd'hui à l'état de ruines car leurs propriétaires, qu'ils soient privés ou publics, n'ont plus les moyens ou l'envie de les entretenir. Or investir dans le patrimoine, c'est d'abord une mission que nous partageons tous pour préserver notre héritage historique. C'est aussi investir dans l'avenir et la croissance puisque le château de Bourron est aujourd'hui, pour nos commerces et restaurants mais aussi pour le Pays de Fontainebleau, un vecteur important de développement touristique et économique.

Les événements au château



La municipalité entretient des relations étroites avec le château de Bourron à travers la visite annuelle des enfants de nos écoles, celle de nos concitoyens et des communes voisines lors des journées du patrimoine (1 000 personnes cette année), la Saint Hubert, le départ du Rallye international Paris-Vienne avec ses voitures vintage, le tournage d'une série par la télévision coréenne. Ces événements et les feux d'artifice pour les réceptions en été concourent au rapprochement de la population avec « son » château.

Cette inauguration de la Maison d'Artagnan, du nom du célèbre mousquetaire ancêtre d'Estrella, est tout un symbole pour nous rappeler que les monuments historiques ne doivent pas demeurer des endroits morts et le moyen de les faire revivre, c'est bien d'y faire vivre les hommes.

Le château de Bourron en est le meilleur exemple et le maire Jean-Pierre Joubert a remis à ses propriétaires-entrepreneurs la médaille de la ville de Bourron-Marlotte. ■

De nombreux visiteurs au 5^{ème} salon du livre



Le dimanche 27 novembre, le 5^{ème} salon du livre organisé par Serge Demière, conseiller municipal, et les bénévoles de la bibliothèque a attiré beaucoup de visiteurs. Les contes présentés par Noriko Quenot dans l'après-midi ont eu un grand succès.



Bourron-Marlotte, village de cinéma

Le challenge est lancé avec l'accueil du tournage de *Knock* avec Omar Sy.

Le film est une reprise de *Knock* avec Louis Jouvet et sa citation célèbre « *ça vous chatouille ou ça vous gratouille ?* ». La nouvelle adaptation du livre de Jules Romains se déroule dans les années 1950 avec Omar Sy dans le rôle-titre, et de nombreuses vedettes : Ana Girardot, Sabine Azéma, Chantal, Rufus, Pascal Elbé, Alex Lutz... Le choix de Bourron-Marlotte et de la maison pour le tournage en intérieur, s'est fait à travers notre Office de Tourisme et l'agence immobilière de la commune.

Des locaux mis à disposition

La municipalité a mis à la disposition de l'équipe de tournage le terrain de la salle des fêtes pour les camions servant de loges, salon de coiffure, vestiaire et la tente pour les déjeuners. De même, l'espace Jean Renoir pour l'habillage des

figurants et deux bureaux à la maison Monier pour la production. En tout, 15 camions et 50 à 80 personnes pendant presque 3 semaines dans un rayon idéal de 300 m.

Le hasard a voulu que la maison choisie par l'équipe de repérage ait été celle de Paul Roesch, un médecin très connu dans le village ayant exercé jusque dans les années 1930 et grand père de l'occupante actuelle, Françoise Bezencenet.

Le tournage s'est déroulé dans d'excellentes conditions et le professionnalisme de l'équipe dirigée par la réalisatrice Lorraine Lévy, était remarquable, avec une courtoisie constante de tous malgré le stress que l'on peut imaginer pendant certaines prises de vue.

Des enfants accompagnés de leurs parents ont pu approcher Omar Sy en fin de journée pour des autographes et des « selfies », toujours très chaleureux. Mais chacun a veillé à préserver



Omar Sy a reçu du maire, Jean-Pierre Joubert, la médaille de la ville en présence de Françoise Bezencenet.

les temps de tournage, l'équipe de régie ayant indiqué l'impossibilité de prendre des photos des acteurs en costume de manière à conserver la « confidentialité » avant la promotion du film dont la sortie est prévue fin 2017.

Omar Sy a reçu du maire, Jean-Pierre Joubert, la médaille de la ville gravée à son nom en souvenir de son passage à Bourron-Marlotte où fut tourné le premier film de Jean-Renoir en 1924, *La fille de l'eau*. ■

Le restaurant « Les Prémices » fête ses 20 ans

Dominique et Frédérique Maes avaient invité leurs clients et amis à une soirée musicale et gustative à l'occasion des 20 ans de la création de leur restaurant.



Bourron-Marlotte offre une palette de cinq restaurants, chacun différent et surtout très complémentaires aux yeux de la clientèle. Sur la plus haute marche, « Les Prémices », notre restaurant gastronomique, qui complète idéalement l'offre du château de Bourron en tant qu'hôtel de charme avec ses 14 chambres. Dès son installation en 1996 dans les écuries du château, la réputation des Prémices n'a cessé de croître grâce aux qualités et à l'engagement de son chef fondateur, d'abord au Pays de Fontainebleau pour les événements familiaux et repas d'affaires puis au château de Vallery dans l'Yonne. Dominique et Frédérique Maes sont tous deux cavaliers et amou-

reux du cheval, comme en témoignent les motifs de décoration du restaurant, et l'équipe des Prémices ne manque pas d'être souvent associée aux événements du Grand Parquet. Le plaisir d'un bon repas est en France dans nos gênes et la cuisine est à la fois un art de vivre que nous envient depuis toujours les étrangers et un cocktail de saveurs apprécié par les gourmets et gourmands. De la tripaille de Gargantua à la madeleine de Proust en passant par le ventre de Paris de Zola, toute notre littérature en témoigne. Et si la tarte Tatin a été inventée par erreur, nous savons que les recettes sont le fruit d'essais mille fois renouvelés. Combien d'échecs et d'énergie dépensée avant de découvrir le bon mélange, le juste dosage pour atteindre la recette de la réussite !

Partager un moment unique

Aux Prémices, nous y venons pour partager un moment unique en famille ou avec des amis, mais aussi pour échanger nos émotions sur une cuisine authentique et profiter pleinement des mets et des vins, sur les conseils éclairés du chef sommelier Laurent Piro, passé par les plus grands restaurants parisiens dont la Tour d'Argent.

Il faut rappeler que la restauration est un sec-

teur qui crée de l'emploi en donnant l'opportunité à de nombreux jeunes d'accéder à un métier. Dominique Maes a toujours eu une politique de formation et de nombreux chefs sont passés par ses fourneaux, à commencer par Kunihisa Goto, chef étoilé au Michelin et aujourd'hui gérant de L'Axel à Fontainebleau. Si la contrainte économique reste très forte dans la restauration, une recette gastronomique ne doit pas forcément rimer avec un prix astronomique. Il faut donc être non seulement « Top Chef » aux cuisines mais aussi très bon gestionnaire pour maintenir une activité pérenne comme celle des Prémices. Sans oublier que le binôme formé dès le début par Dominique Maes et Laurent Piro est aussi un élément important du succès des Prémices. Bourron-Marlotte a le privilège d'avoir un restaurant gastronomique sur son territoire pour continuer à recréer les cuisines régionales et à nous faire découvrir de nouveaux produits et procédés des cuisines étrangères. Pour marquer cet anniversaire des 20 ans (ou quatre lustres) des Prémices, le maire Jean-Pierre Joubert a présenté, au nom du Conseil Municipal, la médaille de la ville de Bourron-Marlotte à Dominique et Frédérique Maes ainsi qu'à Laurent Piro, en appréciation de leur attachement fidèle à notre commune. ■



événements marquants

Pour le bien-être du cheval et le plaisir du cavalier



Les cavaliers de la région connaissent bien La Sellerie du Loing implantée au Pavé du Roy. Nombreux aussi sont ceux, d'horizons plus lointains, qui en apprécient la qualité des produits lors des manifestations hippiques au Grand Parquet.

Un espace de 200 m²

Marc Laurière vous accueillera sur son espace de 200 m² où il vous prodiguera ses conseils, que ce soit pour la pratique d'équitation en extérieur, de concours de saut d'obstacles, de dressage etc.

En cette période de fêtes, tapis de selle et couvertures personnalisées en broderie, gilets, blousons, accessoires sur le thème du cheval (ceintures, porte clés...) feront la joie des cavaliers, jeunes et moins jeunes. ■

15 RN7 - LE E PAVE DU ROY
tél : 01 64 78 22 75
www.lasellerieduloing.com
Mardi, Jeudi, Vendredi
9H30-12H30-14H-19H
Mercredi, Samedi 9H30-19H
Ouvert le dimanche 18 décembre
de 10h à 18 h.

Accompagnement en développement personnel

Ouverture d'un cabinet d'accompagnement en développement personnel dans les bureaux du château de Bourron.

Vous souhaitez atteindre un objectif, réfléchir à votre positionnement face à un événement de votre vie ou tout simplement prendre soin de vous en contactant vos ressources intérieures ? C'est possible ! Stéphanie Hésol propose un espace de ressourcement, un accompagnement et un soutien sur les plans personnels et professionnels avec des techniques issues de courants Humanistes : la PNL Humaniste et L'Hypnose Ericksonienne. ■



<http://stephaniehesol.wix.com/therapie>

La nouvelle vie de « Côté Maisons »

Installée depuis 16 ans déjà, tous connaissent bien « Côté Maisons », l'agence immobilière référente dans notre village. Sa vitrine légendaire de la rue du Général Leclerc a cédé la place, mais « Côté Maisons » conserve son activité.

Estimation des biens immobiliers, transactions (achat et vente), restent toujours de la compétence d'Armelle Ardilly dont la connaissance du village et celle des villages environnants est un des meilleurs atouts. ■

Armelle Ardilly
01 60 55 53 10
cote.maisons@orange.fr
www.cote-maisons.fr

Histoire de communiquer !



Stor(i)es est une agence créée par deux jeunes femmes habitant notre village, Caroline Hueber et Virginie Lemée, toutes deux issues d'agences de communication, l'une ayant une expertise artistique et graphique, l'autre commerciale et rédactionnelle.

L'idée est qu'il y a des « stores » (boutiques) et leurs « stories » (histoires) à écrire.

Pour Stor(i)es, il n'y a pas de petits clients, pas de petits projets... Créateur, entrepreneur, travailleur indépendant ou commerçant, Stor(i)es se charge d'écrire votre histoire pour mieux communiquer (logos, sites, brochures) ■

Caroline Hueber 06 14 80 93 80
Virginie Lemée 06 43 54 56 73
contusstories@gmail.com
www.stor-i-es.com



Dames Nature

Une grande affluence à l'espace Renoir, samedi 12 novembre, à l'occasion du vernissage de l'exposition Dames Nature, où Caroline Manière, peintre et Agnès Bleicher, sculptrice et céramiste, installées toutes deux à Bourron-Marlotte depuis quelques années, faisaient dialoguer leurs œuvres, dans une très belle mise en scène. Le vernissage, offert par les artistes, fut un véritable moment d'échange et de convivialité avec les habitants du village. L'harmonie des formes et le lien avec la nature et les animaux, mais aussi la force féminine, sont au centre de leur travail. Une preuve supplémentaire du dynamisme culturel apporté à la commune par l'arrivée de jeunes créateurs. ■

agnesbleicher.wix.com/home
carolinemaniere.com

Beaucoup d'Amis au Salon des Métiers d'Art

Ce sont plus de 550 visiteurs qui ont répondu à l'invitation des Amis de Bourron-Marlotte qui, pour la 7^e année, organisaient le Salon des Métiers d'Art.



Cette année, une thématique a été proposée par les organisateurs, afin de donner du lien et de la cohérence entre les différents stands des exposants. Ce sont des artistes et artisans travaillant exclusivement le bois et son dérivé, le papier, qui ont été retenus, issus très majoritairement de la proche région. Les exposants se sont montrés ravis de partager entre eux leurs connaissances

de ces belles matières, ont pu échanger avec les visiteurs sur leur amour du métier et leur savoir-faire, et bien sûr vendre leurs créations. Les visiteurs ont été impressionnés par la grande qualité des exposants retenus, chacun dans sa spécialité, sans concurrence sur un même savoir-faire, et ils ont apprécié l'ambiance chaleureuse qui a animé ces deux journées. ■

Ecole de musique « Accords »

Depuis combien de temps rêvent vos enfants, ou vous même, de pratiquer un instrument de musique, ou chanter dans une chorale ?

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire pour l'année 2016/2017. La plupart des cours sont adaptés à chaque élève puisque vous commencerez l'apprentissage de la musique au niveau qui vous convient, en effet les cours sont personnalisés.

La diversité des disciplines enseignées, la qualité pédagogique et professionnelle contribuent largement au succès de l'école de musique ACCORDS.

Nous désirons aussi mettre l'accent sur les instruments à vent (Saxo, Clarinette, Trompette, Trombone à coulisse, etc.) pour un débouché éventuel vers une harmonie municipale ou les grands orchestres.

Quelle que soit votre motivation : curiosité, détente, loisir, préparation d'examen, concours, orientation professionnelle, en venant rejoindre l'école de musique ACCORDS vous intégrez une grande famille animée par la passion et l'amitié.. ■

www.accordsTT.fr
info@accords77.fr

Secours Catholique

Le Secours Catholique de Bourron-Marlotte remercie les nombreuses personnes qui nous ont visité lors de notre braderie du 8 et 9 octobre, ce fut un réel succès, car nous avons dépassé nos espérances, plus de 3100 €, rien qu'avec des prix modiques.

Donc, merci à tous ceux qui se sont déplacés pour se faire plaisir et faire une bonne action.

Grand merci aux bénévoles qui ont durement travaillé bien des semaines en amont, pour que tout soit attractif. Merci à Monsieur le Maire, aux services techniques, qui chaque fois installent le matériel. Tout ceci nous conforte à continuer. ■



► dates à retenir

DÉCEMBRE

Samedi 17 Marché de Noël

JANVIER

Vendredi 6 Réunion publique à 20h
« Notre communauté d'agglomération »,
Espace Renoir

Samedi 14 Spectacle « Contes pour tous »
au profit du Téléthon
Salle des fêtes

Lundi 16 Vœux du Maire à 18h30
Salle des fêtes

DATES D'OUVERTURES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR L'ANNÉE 2017

Vacances d'hiver
Du lundi 6 au vendredi 17 février

Vacances de printemps
Du lundi 3 au vendredi 14 avril

Vacances d'été
Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août

Vacances d'automne
Du lundi 23 octobre au vendredi
3 novembre

► état civil

NAISSANCE

20 septembre Alexandra LAVILLAT
20 septembre Laëtitia LAVILLAT
17 octobre Myah CHEVALLIER
17 octobre Liam WALTER

MARIAGE

3 novembre Julie MAES
et Gautier SOBCZAK

DÉCÈS

23 septembre Michel GRILLET
30 septembre Raymonde LESPERON vve CHENET
20 octobre Jeannine GARNIERveuve DÉMOULIN
18 octobre Emile CABRIÈRES
24 octobre Bernard KRAJTSZEJN
10 novembre Serge TROTTIER
11 novembre Jacques CLOUZEAU
15 novembre Thérèse GADEAU vve DRIOT
20 novembre Claude NIVERD

Directeur de publication :
Jean-Pierre Joubert
**Adjointe en charge
de la communication :**
Chantal Payan
Comité de rédaction :
Frédéric Bassoulet,
Marie-Hélène Camus,
Josette Destribats,
Joëlle Soler,
Béatrice Portelette,
Nicolas Quénu,
Anne-Isabelle Roubaï
Conception :
Isabelle Martija-Ochoa
Impression :
Dupli Concept
Diffusion gratuite
Dépôt légal : Décembre 2016